

COMMISSION SENTIERS – ITINERAIRES – EDITIONS

(CDSI 38)

RAPPORT D'ACTIVITES 2015

En 2015, la Commission Départementale Sentiers et Itinéraires (CDSI) a poursuivi les axes de développement définis en 2014 (Reprise en main et requalification du réseau GR® et GR® de Pays - Promotions de la Randonnée via le développement des publications - Accompagnement des acteurs de la randonnée pédestre de l'Isère - Développement des activités des bénévoles sentiers). Le développement des activités de cette commission participe au positionnement du Comité comme partenaire technique reconnu au sein du réseau d'acteurs Isérois de la Randonnée Pédestre et du Tourisme. L'année 2015 a été marquée notamment par le lancement du programme numérique FFRandonnée en Isère.

LES MISSIONS EFFECTUEES EN 2015 SONT LES SUIVANTES :

LES EDITIONS

TOPOGUIDE® :

- Nouvelle édition du topoguide® réf. D038 « L'Isère... à pied » : le dossier de réédition avait été fait en 2014, le titre est sorti dans l'ensemble du réseau distributeur le 26 février 2015 ;
- Nouvelle édition du topoguide® réf. 903 « Tours et traversées de Chartreuse » : mise à jour des informations pratiques, paru au mois de mai 2015 ;
- Nouveau topoguide® réf. E20 « Les environs de Lyon à pied – Sentiers également accessibles par TER » (titre provisoire) : sortie prévue pour le salon du randonneur de Lyon mars 2016 (10 itinéraires concernent l'Isère, sur les 41 itinéraires de cette édition).
- Mise à jour des informations pratiques du topoguide® « Sentiers vers Saint-Jacques-de Compostelle via Le Puy> Genève-Le Puy » réf. 650. Il sera réédité courant printemps 2016.
- Mise à jour des informations pratiques et modifications sur le GR® de Pays « Tour des Coulmes » du topoguide® « Tours et Traversées du Vercors – du Diois et des Baronnies » réf. 904.

RANDOFICHES® VIENN'AGGLO

-15 Randofiches® numériques ont été réalisées et sont téléchargeables gratuitement sur le site de l'office de tourisme de Vienne et du Pays Viennois. Elles sont accompagnées des traces GPS de chaque circuit.

LE PROGRAMME NUMERIQUE :

- La convention tripartite, d'adhésion du Comité de l'Isère au programme numérique fédéral, a été signée par notre Président avec la Fédération tant au niveau National que Régional, le 07 mars 2015, au cours de l'AG Régionale qui s'est tenue à Villeneuve de Marc.
- Une réunion de présentation du programme numérique FFRandonnée en Isère, ouverte à tous, s'est tenue à Eybens
- Un formateur numérique a été formé, nous avons effectué les premiers essais du WebSIG, préparé les formations et planifié nos actions 2015/2016
- La première session de formation de collecteurs s'est tenue à Eybens, sur deux journées, les 10 octobre et 11 novembre 2015. A la suite de leur stage, les 9 collecteurs formés se sont répartis les missions de collecte.
- La collecte du GR® 65, sur 115 km, a été terminée tout début 2016.
- Dans le cadre du partenariat avec le Département sur la plateforme Isère-Outdoor, nous avons procédé au début de collecte des PR labellisés.

ISERE OUTDOOR :

Dans le cadre du contrat d'objectif qui lie le Comité et le Département depuis mai 2015, nous avons engagé un travail pour alimenter la plateforme départementale dédiée aux sports de pleine nature (la plateforme Isère-Outdoor), en itinéraires PR labellisés FFRandonnée.

Deux territoires ont été associés au projet : le territoire de la C.C du Trièves et le syndicat mixte des Vals du Dauphiné. Sur chacun de ces territoires, 11 itinéraires ont été sélectionnés, expertisés (processus de labellisation FFRandonnée des itinéraires de Promenades et Randonnées) puis une fiche descriptive pour alimenter la plateforme Isère-Outdoor a été réalisée. L'objectif est la diffusion des 22 itinéraires pour le printemps 2016.

SCHEMA DE COHERENCE DES ITINERAIRES :

Depuis plus de 65 ans, le nombre de GR® et GR® de Pays n'a cessé de croître sans véritablement de schéma directeur. Aujourd'hui, il est devenu difficile de se retrouver dans ce « chevelu » d'itinéraires, extrêmement dense et qui comporte parfois des nœuds inextricables. Face à ce constat de manque de cohérence de son stade d'itinéraires, la FFRandonnée a décidé de le réorganiser. C'est l'objet du schéma de cohérence territorial des itinéraires fédéraux, outil d'aide à la décision, avec pour objectifs :

- Assurer la continuité d'itinéraires sur le territoire et avec les pays limitrophes.

- Protéger, pérenniser et promouvoir les itinéraires, renforçant l'identité culturelle ou les unités paysagères constitutives d'un territoire.
- Réorganiser l'offre des itinéraires GR® pour privilégier la qualité par rapport à la quantité.

L'état des lieux départemental des GR® et GR® de Pays, réalisé en 2014, avec la collaboration des Commissions départementales et régionales Sentiers et Itinéraires, a permis d'identifier la fragilité de certains itinéraires sur tout ou partie des 4 critères suivants : balisage régulier (tous les ans), cheminement entretenu, hébergements réguliers et description de l'itinéraire disponible.

Le schéma des itinéraires à enjeu national, composé de 57 GR® et GR® de Pays dont 21 itinéraires dits : «vitrines», a été réalisé. L'analyse des résultats en a été réalisée au second semestre 2015. La prochaine étape consistera maintenant, à initier une opération test de requalification d'un GR® «fragilisé» issu du schéma national, avec comme objectif d'élaborer une méthodologie qui puisse être transposable à tout GR®.

Le comité a poursuivi, durant l'année 2015, les objectifs de restructuration et redynamisation du réseau GR® et GR® de Pays. Dans ce sens nous avons :

- participé aux premières réunions de concertation portant sur la redynamisation du GR®9, itinéraire faisant partie des GR® vitrines, mis en avant dans le schéma de cohérence national ;
- poursuivi notre travail avec les intercommunalités et le Département afin d'identifier les différences d'emprises du réseau des GR® et GR® de Pays avec le PDIPR et réfléchir au cas par cas à leur superposition. L'objectif final étant d'y faire inscrire 100% du réseau GR® et GR® de Pays au PDIPR de l'Isère. Ce travail de cartographie a été effectué sur le GR®65 en amont de la collecte sur le terrain ce qui a permis un état des lieux complet. En 2016, nous envisageons de faire part de cet état des lieux à nos partenaires, afin de réfléchir ensemble à des solutions durables, notamment l'entretien du balisage de cet itinéraire qui est parmi les plus fréquentés du Département.

LA GESTION DES ITINERAIRES GR® ET GR® DE PAYS

Conformément à nos statuts, nous avons traité en 2015 différents projets d'homologation, de modifications mais aussi requalification d'itinéraires GR® et GR® de Pays. Nous les traitons en prenant en considération les objectifs cités précédemment dans le cadre du schéma de cohérence.

REQUALIFICATION DU RESEAU GR® ET GR® DE PAYS DE BELLEDONNE :

Initié en 2014, en partenariat avec Espace Belledonne, le Comité de Savoie et le Comité Régional, le projet d'homologation GR® d'une grande traversée du massif de Belledonne a pris de l'ampleur en 2015. Ce projet est l'occasion pour notre comité de mettre en cohérence et de relancer le réseau d'itinéraires de Grande Randonnée du massif de Belledonne. Ainsi, parallèlement à l'homologation GR® de la traversée de Belledonne, la réflexion s'est portée sur le réseau de GR® de Pays existant et l'opportunité de mieux le répartir sur l'ensemble du massif.

En 2015 nous avons :

- piloté le projet pour la partie Isère et Savoie (participation à 9 réunions techniques, réalisation des documents techniques et cartographiques);

- constitué le dossier d'avant-projet d'homologation qui a été validé par le Groupe Homologation et Labellisation (GHL) de la Commission Nationale Sentiers et Itinéraires (CNSI) du 9 avril 2015;
- participé à un test de faisabilité en parcourant les 11 étapes du futur GR® entre Aiguebelle et Vizille du 1er au 11 septembre 2015;
- participé à l'élaboration du contenu du dossier de projet d'homologation avec l'objectif de le soumettre à la Commission Régionale Sentiers et Itinéraires (CRSI), au printemps 2016.

Nous avons également interrogé ce territoire (Espace Belledonne, communauté de communes...) pour connaître son avis sur l'intérêt des GR® de Pays actuellement homologués sur le massif (GR® de Pays « Tour du Pays d'Alleverd » ; GR® de Pays « Tour des Lacs des 7 Laux », GR® de Pays « Tour du balcon des 7 Laux »). Il est envisagé de mieux répartir le réseau GR® de Pays. Dans ce cadre, nous avons participé à des réunions où ont été présentées des propositions d'itinéraires : GR® de Pays Belledonne SUD (proposé par Espace Belledonne) et requalification du Tour du Pays d'Alleverd (proposé par l'Office du tourisme du Pays d'Alleverd).

Lors de la visite en Belledonne par les rapporteurs de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et du Conseil National de Protection de la Nature (CNPN), dans le cadre du projet de Parc Naturel Régional porté par Espace Belledonne, nous sommes intervenus pour présenter le projet d'homologation du GR.

PROJET D'HOMOLOGATION GR® SENTIER CHARLES IX / CATHERINE DE MEDICIS :

Suite à la validation, en 2014, de l'avant-projet d'homologation GR® d'un itinéraire historique (Sur les Pas de Charles IX / Catherine de Médicis) à l'initiative de l'association « les marcheurs du Pays Roussillonnais », un dossier de projet d'homologation GR® a été constitué en 2015 et a été soumis pour validation au GHL le 28/01/2016

Un article sur l'aspect historique de ce projet est paru dans le magazine fédéral « Passion-Rando » N°38. (Janvier-Février-Mars 2016).

COMITE DE SUIVI POUR LA REQUALIFICATION DU PDIPR DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CHAMBARAN-VINAY-VERCORS (GR® DE PAYS TULLINS-VINAY)

La Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors (3C2V) a engagé une **requalification de son schéma d'itinéraires inscrits au P.D.I.P.R** en mandatant le bureau d'étude MOGOMA pour ce travail.

Etant donné la présence d'un itinéraire GR® de pays sur ce territoire, dont une requalification semble également nécessaire (pas de promotion, données floues quant au balisage et son entretien, ...), à notre demande, nous avons été **intégré au Comité de Pilotage de cette étude**.

Ainsi, nous avons assisté aux deux premières réunions du COPIL en 2015 et demandé à ce que soit intégré le tracé du GR® de Pays actuellement homologué. Nous avons également demandé d'identifier la présence d'hébergements à proximité des sentiers, afin d'**anticiper une requalification éventuelle du GR® de Pays Tullins-Vinay**.

PARTICIPATION AU PROGRAMME D' ACTIONS « GRAND TOUR DES ECRINS »

Une étude de requalification du GR®50 a été menée en 2013 – 2014. Grâce au cofinancement par la Région PACA et de l'État (FNADT), à travers la Convention Interrégionale du Massif Alpin, le Parc National des Ecrins (sous sa propre maîtrise d'ouvrage), a mis en place un programme d'actions pluriannuel : «Grand Tour des Ecrins» (2015-2018).

Les objectifs de ce programme sont :

- donner suite à l'étude GR® 50 en redynamisant le GR® 54,
- mettre au point les offres Grand Tour des Ecrins (GR® 54) et Balcons des Ecrins (sur 7 balcons identifiés sur le périmètre du GR® 50),
- lever les blocages et fédérer les acteurs. Mettre en place des outils pour agir à moyen terme.

En 2015, les actions ont été amorcées en suivant 4 axes :

Axe 1 – Qualification de l'offre Grand Tour des Ecrins et accompagnement des socioprofessionnels

Axe 2 – Supports numériques innovants

Axe 3 – Outils de promotion et de sensibilisation des publics

Axe 4 - Requalification et remise à niveaux de portions du GR® 54

Une étude sur le balisage et la signalétique du GR®54 a été effectuée durant l'été 2015

Le Comité Isère et le Comité des Hautes-Alpes, sont membres du comité de pilotage de ce programme « Grand Tour des Ecrins » en tant que partenaires du projet.

LE BALISAGE :

SENTIER GR®965 « SUR LES PAS DES HUGUENOTS » :

Tout au long de ses 1 800 km, le sentier international "*Sur les pas des Huguenots*" suit au plus près le tracé historique de l'exil des Huguenots suite à la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Au départ de Poët Laval dans la Drôme, le tracé passe par Genève, traverse la Suisse, le Baden-Württemberg et la Hesse jusqu'à Bad Karlshafen. En Allemagne le chemin passe par les nombreuses implantations Huguenotes et Vaudoises.

Labellisé « Itinéraire culturel Européen » cet itinéraire fait plus de 377 km en Rhône-Alpes entre Le Poët-Laval (26) et Valleiry (74) dont 145 km en Isère, département qui compte le plus de km.

Le 15 janvier 2015, le Groupe Homologation et Labellisation a validé l'homologation GR® de cet itinéraire.

Le premier balisage des **145 km de GR® en Isère a été réalisé par une équipe de baliseurs du Comité** dont certains ont été spécialement formés pour l'occasion. Au total, **700 heures de bénévoles** ont été nécessaires au balisage (préparation, formation, mission de terrain et contrôle).

- Seul le tronçon où le GR® se superpose au GR® de Pays des Petites Roches n'est pas balisé GR® mais reste balisé « GR® de Pays » temporairement, à la demande du PNR Chartreuse, afin de ne pas rendre obsolète l'édition en cours. La modification (suppression du balisage GRP® au profit d'un balisage GR®) sera faite en amont de la réédition du topoguide.

-Des ajustements de tracés ont été réalisés en partenariat avec la Communauté de Communes du Trièves et la Communauté de Communes de la Matheysine, du Pays de Corps et des Vallées du Valbonnais. Une portion appropriée par un privé sur la commune de La Buisserie n'a pas pu être balisée (sur environ 200m) le problème

va être solutionné par l'association «Sur les Pas des Huguenots», il en est de même pour le carrefour à la sortie de la commune de Barraux. La pose de jalons a été demandée. La question d'une signalétique spécifique se pose à l'intersection entre le GR®9 et le GR®965 sous le Mont Jalla.

En 2016, il faudra négocier avec nos partenaires la mise en place d'une solution pérenne pour l'entretien futur de ce balisage.

LES BALISAGES ASSOCIATIFS :

Certaines de nos associations affiliées ont balisé une partie du réseau d'itinéraires de Promenades et Randonnées :

- **178 km, sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois**, par les bénévoles des « Marcheurs du Pays Roussillonnais ».

- **213 km, sur le territoire de la Communauté de Commune de la Région St Jeannaise**, par les bénévoles de l'association « Rando et Découverte »

- **320 km, sur le territoire de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère**, par les bénévoles des associations : « Cyclo Rando & Découverte Saint Savinois », « ALEP Plein-air », « OSQ foulée libre », « Rando Loisirs Four » et « Rando IDA ».

ANIMATION DES EQUIPES DE BENEVOLES SENTIERS :

Une réorganisation de la commission sentiers et itinéraires a été envisagée avec la mise en place de responsables par secteur.

Afin de poursuivre le développement de la CDSI Isère et notamment de la structuration des équipes de bénévoles sentiers, une **réunion d'information, réunissant les bénévoles sentiers (déjà actifs ou volontaires) a eu lieu le 27 avril 2015 à Eybens**. Une présentation de la CDSI et des missions des bénévoles sentiers 2015 a été faite, chacun a pu s'orienter suivant ses envies et ses compétences, vers les missions et/ou formations de son choix (balisage, PDA, numérique, Isère Outdoor, etc.)

LES MISSIONS DE CONTROLE DES ITINERAIRES INSCRITS AU PDIPR, DANS LE CADRE DU MARCHÉ PUBLIC QUI NOUS LIE AVEC LE DEPARTEMENT DE L'ISERE

Le comité a poursuivi les missions confiées par le Département dans le cadre d'un **marché public** pour le contrôle et/ou la caractérisation des sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées. Ce marché arrivant à échéance, notre comité a répondu à deux nouveaux appels d'offre du Département. **Le Département a retenu le CDRP38 comme prestataire pour le contrôle et/ou la caractérisation des sentiers inscrits au P.D.I.P.R (Lot 4, zone C) en Juin 2015.**

1388 km de sentiers ont ainsi été expertisés par le comité en 2015, 345 km dans le Pays Voironnais, 117 km dans les Vals du Dauphiné, 375 km en Chartreuse, 219 km dans le Valbonnais, 142 km dans le secteur de Clelles et 190 km autour de St-Jean-de-Bournay.

Présence dans les instances de concertation

En tant que représentants de l'activité pédestre en Isère, nous siégeons dans différentes instances de concertation et de pilotage durant l'année 2015.

- **Sites Natura2000 Belledonne** (Site Natura2000 « Cembraies, pelouses, lacs et tourbières de Belledonne, de Chamrousse au Grand Colon ») **et Chartreuse** (Site Natura2000 « Ubacs du Charmant Som et Gorges du Guiers mort »)
- **GAL (Groupe d'Action Local) animé par Espace Belledonne dans le cadre du programme LEADER** concernant le massif. Nous avons rejoint la commission thématique autour de l'itinérance et de l'accueil dans Belledonne, étant donnée notre implication dans la restructuration du réseau d'itinéraires GR® et GR® de Pays.
- CA du **Conservatoire des Espaces Naturels-AVENIR** (entité qui rassemble autour d'élus locaux, les naturalistes, agriculteurs, chasseurs, pêcheurs et randonneurs, représentés par leurs fédérations départementales).

LES OBJECTIFS DE LA CDSI POUR 2016 :

- Poursuivre les dossiers d'homologation et de modification de GR® et GR® de Pays**, notamment dans le cadre du travail engagé dans le massif de Belledonne
- Continuer la réflexion, avec les territoires concernés par des GR® et GR® de Pays dont une **redynamisation** semble nécessaire, sur la possibilité d'actions communes. Elargir notre réflexion dans le cadre du **schéma de cohérence des itinéraires GR® et GR® de Pays**.
- Continuer la **numérisation du réseau GR® et GR® de Pays** en lien avec la classification donnée dans le schéma de cohérence. Ainsi, le GR® 9, classé comme « vitrine » nationale de la FFRandonnée, sera numérisé en 2016.
- Poursuivre, via les objectifs précédents, la **reprise en main de notre réseau GR® et GR® de Pays** afin de **garantir la qualité du balisage** de nos marques dont nous avons la responsabilité.
- Maintenir le **développement de nos activités d'expertises sur les sentiers** afin d'accompagner les territoires de l'Isère dans le **développement et la qualification de leur offre d'itinéraires de randonnées**.
- Continuer à recruter les « **bénévoles sentiers** » et leur proposer une **formation de qualité**.
- Poursuivre nos **échanges et partenariats avec l'ensemble des usagers** des sentiers de l'Isère dans un objectif de **partage des espaces**.
- Poursuivre notre travail sur les éditions et la **promotion des itinéraires GR®, GRP® et PR de l'Isère**.

